

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA SECURITE PUBLIQUE

CABINET DU MINISTRE

DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
LE MINISTRE DE LA SECURITE PUBLIQUE A L' OCCASION
DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA REDUCTION
DES RISQUES DE CATASTROPHES



BUJUMBURA, LE 12 OCTOBRE 2017

BUJUMBURA, le 12/10/2017

Peuple Burundais

Amis du Burundi

Acteurs Humanitaires œuvrant au Burundi

En Décembre 2009, l'Assemblée Générale des Nations Unies a décidé de célébrer la Journée Internationale de la Réduction des Risques de Catastrophes le 13 octobre de chaque année, dans l'objectif de sensibiliser les populations sur les mesures de prévention des risques et de réduction des pertes dues aux catastrophes.

Le cadre mondial de la Réduction des Risques de Catastrophes qui a été mis en œuvre de 2005 à 2015 visait la résilience des Nations et des Collectivités face aux catastrophes tandis que le **Cadre d'Action de Sendai 2015-2030** propose la prévention de nouveaux risques de catastrophes et la réduction de l'impact de ceux déjà existants.

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la campagne « **Sendai 7, 7 cibles, 7 ans** » lancée en 2016, les Nations Unies ont retenu pour cette année, le thème suivant : « **Jamais aussi bien que chez soi : Réduire l'exposition aux risques et les déplacements forcés** ».

Au Burundi, la célébration de cette journée internationale coïncide avec la commémoration de l'assassinat du Héros National, le Prince Louis RWAGASSORE.

Pour cette raison, les activités marquant cette journée ont été reportées au 14 Octobre 2017 et se dérouleront sur la colline RUTAMBIRO de la Commune MUGONGO MANGA dans la Province de BUJUMBURA.



**Mesdames, Messieurs,
Chers compatriotes,**

La célébration de la Journée Internationale de Réduction des Risques de Catastrophes est une bonne opportunité pour le Gouvernement, le Système des Nations Unies, les Organisations Non Gouvernementales, la Croix Rouge, la Société Civile, les Confessions Religieuses, le Secteur privé, les collectivités locales et les autres acteurs humanitaires de promouvoir les meilleures pratiques de gestion des risques de catastrophes dans tous les secteurs de la vie du pays.

Mesdames, Messieurs

Pour mieux réduire l'exposition aux risques de catastrophes, la **Plateforme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes**, en collaboration avec ses partenaires, a choisi l'activité de traçage des fosses antiérosives et la plantation des herbes fixatrices pour contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Cette activité qui sera menée à travers tout le pays pendant une année, vise la Réduction des Risques de Catastrophes et vient en appui au programme élargi de traçage des fosses antiérosives initié par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement de la République du Burundi réitère ses vifs remerciements à l'endroit des pays amis, des partenaires Humanitaires, Techniques et Financiers pour leurs appuis aux efforts de Réduction de Risques de Catastrophes et d'Adaptation aux Changements Climatiques pour un Développement Durable et leur demande de continuer à l'appuyer dans la lutte contre la pauvreté et la faim.



Le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour la mise en œuvre effective du **Cadre d'Action de Sendai** pour la Réduction des Risques de Catastrophes mettant un accent particulier aux groupes vulnérables.

Vive la Coopération Internationale pour un Burundi Meilleur

Je vous remercie.

